

Le 11 mars 2022

NOTE D'INFORMATION N° 2022/02

I - Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux **élections législatives**, n'oubliez pas (si ce n'est pas déjà fait) de vous inscrire sur les listes électorales. Les inscriptions sont possibles jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin : vous aurez jusqu'au **vendredi 6 mai 2022 (en Mairie) et 4 mai 2022 (en ligne)**.

II - Inscriptions scolaires

Il est rappelé aux parents d'**enfants nés en 2019** ou nouvellement arrivés sur la Commune que les inscriptions scolaires se font dès maintenant en Mairie du domicile, à l'aide du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

III - Déchets verts/végétaux

Nous vous informons de la reprise de la collecte des déchets verts et végétaux à compter du :
vendredi 18 mars et ce jusqu'au vendredi 8 juillet inclus.
Pensez à sortir vos bacs au plus tôt le jeudi soir.

IV - Mise à disposition de copeaux de bois

La municipalité est heureuse de pouvoir vous faire bénéficier de broyats, provenant de l'élagage des tilleuls de la place de notre village. Vous aurez donc la possibilité de venir en récupérer à l'atelier municipal, **le samedi 19 mars de 8h à 12h**, munis de vos ustensiles et contenants.

IV - Soirée St. Patrick

La Commission « Animation et Vie du village » vous propose une soirée sur le thème de la St Patrick et l'Irlande, **le samedi 2 avril** à partir de 19h30.
Un flyer et un bon de réservation sont joints à cette note.

Le Maire,
Bernard MOISAN

